Nations Unies S/2002/1225



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 novembre 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 7 novembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir le texte du rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période allant du 1er au 30 septembre 2002 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir appeler sur ce texte l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-68448 (F) 111102 111102

Annexe

Rapport mensuel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo

1. Pendant la période sur laquelle porte le présent rapport (1er-30 septembre 2002) l'effectif de théâtre de la Force de paix au Kosovo (KFOR) était de 32 400 soldats.

2. De manière générale, la situation est restée stable au Kosovo pendant le mois de septembre.

Sécurité

3. Pendant la période considérée, le personnel de la KFOR n'a fait l'objet d'aucune attaque directe. Des incidents de violence interethnique, isolés et non liés entre eux ont été signalés. Le 10 septembre, il y a eu une explosion dans une maison d'Albanais du Kosovo à Donja Godance (à 10 kilomètres au sud-ouest de Lipljan). Le même jour, une grenade a explosé dans une maison de Gnjilane, blessant une Rom. Le 11 septembre, une grenade a explosé dans la cour de Serbes du Kosovo à Kololec (à 5 kilomètres à l'est de Kamenica), à la suite de quoi les Serbes du Kosovo ont bloqué la route et, dit-on, brutalisé des Albanais du Kosovo. Le 15 septembre, une grenade a explosé dans un magasin appartenant à des Albanais du Kosovo, et, le 16 septembre, une autre a été jetée contre un immeuble du Corps de protection du Kosovo (CPK) à Mitrovica-Sud.

4. Des manifestations ont eu lieu, pour protester contre les tentatives d'arrestation de Milan Ivanovic, membre de l'Assemblée kosovare et dirigeant du Conseil national des Serbes du Kosovo du Nord[a], mais elles n'ont engendré aucune violence. Leur nombre s'est réduit vers la fin du mois.

5. La situation est restée relativement calme à Mitrovica, malgré les quelques incidents signalés. Par exemple, le 1er septembre, une explosion a eu lieu à Mitrovica-Nord, près d'une maison appartenant à des Serbes du Kosovo; le 9 septembre, une grenade a explosé devant une maison appartenant à des Albanais du Kosovo. Personne n'a été blessé; il n'y a eu aucune arrestation.

6. La KFOR a continué sa campagne de recherche dans tout le Kosovo pour lutter contre la contrebande et les agissements des groupes armés d'Albanais de souche. Des armes et des munitions ont été saisies tous les jours. Les articles confisqués en septembre comprennent 149 armes diverses, 7 478 grenades et mines et 9 882 munitions.

Sécurité des lignes de démarcation et des frontières

7. Le nombre d'incidents concernant des franchissement illégaux de frontière a augmenté légèrement au mois de septembre (24 ont été signalés). La plupart d'entre

[a] Milan Ivanovic s'est en fin de compte rendu le 9 octobre, à la porte 1 de la Brigade multinationale (Nord). Il a été ensuite amené par la police de la MINUK au Tribunal de Mitrovica-Nord où il a été accusé par un juge international d'avoir conduit une démonstration violente et commis des infractions accessoires. Après avoir plaidé non coupable, il a été libéré sous caution (10 000 euros).

eux se sont produits à la frontière avec l'Albanie et la majorité des personnes arrêtées étaient des Albanais de souche.

Coopération des parties et respect de leurs obligations

8. Les forces de sécurité de la République fédérale de Yougoslavie continuent de se conformer aux dispositions de l'Accord militaro-technique.

9. Le Corps de protection du Kosovo compte actuellement 3 101 membres actifs. Les surveiller et les contrôler strictement restent la priorité du commandant de la KFOR qui a installé à cette fin de nouveaux officiers de liaison au niveau des groupes opérationnels régionaux et des détachements.

10. Pour ce qui est des infractions, 12 violations ont été signalées pendant la période à l'examen et 35 affaires restaient en instance à la fin du mois de septembre.

11. Le Groupe de travail de l'infrastructure du CPK a tenu quatre réunions en septembre pour examiner un document d'orientation révisé concernant la structure du CPK et des plans provisoires de rationalisation des implantations de celui-ci. Bien que le premier document ait fait l'objet d'un accord général, les participants n'ont pu s'entendre sur les plans provisoires des implantations.

12. Comme on l'a déjà signalé, à la suite de l'accord intervenu entre le Représentant spécial du Secrétaire général, Michael Steiner, et Nebojsa Covic sur l'intégration des Serbes du Kosovo dans le Service de police du Kosovo (KPS), les stagiaires serbes du Kosovo de ce service ont pris part pour la première fois à des patrouilles à Mitrovica-Nord, du 24 au 27 septembre. Il est prévu que les stagiaires feront encore trois tours de services d'une semaine à Mitrovica.

Coopération avec les organisations internationales

13. Les 6 et 7 septembre, la KFOR a soutenu la MUNIK qui procédait à des recherches pour identifier les véhicules de prix détenus illégalement après avoir été volés en Europe occidentale.

14. Le 27 septembre, la KFOR a procédé à des manoeuvres conjointes avec la police de la MINUK et le CPK en vue d'améliorer la coordination des organismes qui auraient à intervenir en cas de situation d'urgence civile. La KFOR a fait savoir que les objectifs de la manoeuvre avaient été atteints.

Perspectives

15. La situation en matière de sécurité devrait rester stable au Kosovo. Le risque de voir les tensions s'accroître après les élections municipales qui se tiendront en octobre est considéré comme faible.
